GUIDE UTILISATEUR Modification de programme & Demande de paiement

Version V3, le 24/11/2017





AVERTISSEMENT: Le présent guide utilisateur est limité aux projets déposés lors de l'Appel à Projets 2017 (du 09/11/2016 au 06/02/2017)

- I. Demande de modification
 - 1. Introduction
 - 2. Formulaire de modification
 - 3. Dépôt du formulaire
- II. Demande de paiement
 - 1. Fonctionnement du fichier PAI
 - 2. Dépôt du fichier PAI
- III. Demande de modification et de Paiement
- IV. Annexe



I. Demande de modification

1. Introduction

Le bénéficiaire peut demander, après notification de son aide, à modifier son projet à la baisse, dans la mesure où l'objectif de l'investissement initial n'est pas remis en cause.

La décision précise qu'une modification majeure doit être notifiée à FranceAgriMer. Cette demande de modification peut être faite jusqu'au moment de la demande de paiement.

Un projet approuvé par FranceAgriMer peut faire l'objet de modifications après notification de la décision d'éligibilité, à condition que :

les objectifs généraux de l'opération et sa finalité ne soient pas remis en cause ;

les modalités de notification et d'approbation des modifications décrites ci-dessous soient respectées.

La finalité ou les objectifs généraux de l'opération sont considérés comme remis en cause dès lors que la modification affecte les actions principales de l'opération pour plus de 40% de leur montant initialement approuvé. Ces actions principales sont définies comme celles qui, prises dans l'ordre décroissant d'importance des dépenses, totalisent de manière cumulée au minimum 60% du montant de l'opération.

Les actions principales et les montants minimaux à conserver sont affichés dans l'annexe de la décision d'éligibilité.



I. Demande de modification

Il existe deux catégories de modifications :

Les modifications dites « mineures » :

Elles peuvent être réalisées sans l'approbation de FranceAgriMer mais doivent être <u>notifiées à FranceAgriMer</u>. Sont définies comme modifications mineures :

les transferts financiers entre actions jusqu'à concurrence de 20 % des montants initialement approuvés, pour autant que le montant total de l'aide de l'opération initialement approuvé ne soit pas dépassé ;

la modification des caractéristiques des équipements pour une action, sans modification des fonctionnalités principales, notamment :

modification de la superficie d'un bâtiment pour autant que ses différentes fonctions soient maintenues,

changement de matériaux de construction ou de revêtement dans le respect des objectifs principaux de l'opération,

changement du matériau d'une cuve, dans le respect des objectifs principaux de l'opération.

Pour chaque action, la baisse du budget dans la limite de 20% de celui initialement approuvé est donc possible sans augmentation du budget d'aucune autre action. Cette diminution constitue une modification mineure.

Les modifications dites « majeures » :

Toute modification autre que celles définies ci-dessus est une modification majeure. Elle doit être dûment justifiée par le bénéficiaire. Elle doit être notifiée à FranceAgriMer et approuvée par FranceAgriMer.

Pour instruire la demande de modification de projet, le bénéficiaire doit fournir l'ensemble des devis permettant de déterminer un nouveau montant éligible.



2. Formulaire de modification

Le formulaire de modification est disponible sur le site internet de FranceAgriMer.





Une fois le formulaire téléchargé, vous devez remplir le premier onglet avec vos informations personnelles et expliquer de la façon la plus exhaustive possible l'objet de la modification de votre programme d'investissement.

	А	B C D	E F G	H I J K L M N	0
1					
2			Demande	de modification	
3			Beillande		
4					
5		Numéro SIRET du siège	Numéro de la demande	Raison sociale	
6					
7					
8		Type de structure	Taux d'aide		
9					
10					
11		Description de la modification			
12					
13					
14					
15					
17					
12					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					



I. Demande de modification

Dans le deuxième onglet du formulaire vous pouvez voir si votre modification remets en cause les actions principales de votre projet. Pour cela, reportez les données présentes tout en bas de l'annexes de votre notification d'aide disponible dans votre dossier Viti-investissement dans l'onglet « Suivi ». Entrez ensuite les montants de ces actions après modification. Le résultat prévisionnel s'affiche dans la colonne de droite.

Actions constituant les objectifs principaux qui ne peuvent pas être annulées

Action	Montant minimum de dépenses à conserver si modification (€)
Vinification/Cuverie/Stockage, assemblage, élevage	958 433,12
Vinification/Transferts	404 712,82
Conditionnement/Préparation des vins	232 540,80

Récapitulatif des actions principales à conserver											
Action	Montant minimum de dépenses à conserver	Montant présenté après modification (€	Modification conforme aux objectifs principaux								
Vinification Cuverie Stockage assemblage élevage	958 433,12 €	1 423 586,20 €	OUI								
Vinification Transferts	404 712,82 €	745 889,00 €	OUI								
Conditionnement/Préparation des vins	232 540,80 €	541 000,00 €	OUI								

Modification susceptible d'être acceptée

	Récapitulatif des actions principales à conserver											
	Action	Montant minimum de	Montant présenté après	Modification conforme aux								
_		depenses a conserver	modification (€	objectifs principaux								
	Vinification Cuverie Stockage assemblage élevage	958 433,12 €	812 616,00 €	NON								
	Vinification Transferts	404 712,82 €	745 889,00 €	OUI								
	Conditionnement/Préparation des vins	232 540,80 €	541 000,00 €	OUI								

Modification susceptible d'être rejetée



3. Dépôt du formulaire

Connectez vous à votre dossier Viti-investissement (<u>http://vitinvest.franceagrimer.fr</u>). Cliquez sur l'onglet « Mes dossiers » (1) et sélectionnez votre dossier (2). Cliquez enfin sur « Je dépose une demande de modification » (3).



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Ĥ	Dépôt de candidature	Mes dossiers	1				
						Bonj	our u u 👤 🔻
Meso	dossiers						
	Annal à praiat	Périodo concernée	E		Ctatut		
	Apper a projet	Fendue concernee		lape	Statut	Dave	2
	INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée)	2018	Inst	ruction	Notifié avec avance	25/09/2017	•
						Je consulte	cedossier
		Je dépose une demande o modification et de paieme	e nt	Je dé	pose une demande de paiement	Je dépose une dema modification	^{ande de} 3
		Vous devez renseigner le fichi téléchargeable sur le site (FranceAgrimer, puis le télé vers l'onglet « Justificatifs » et envo factures par courrier.	er PAI le er dans /er les	Vous dev télécł FranceAgri l'onglet « . fa	ez renseigner le fichier PAI nargeable sur le site de imer, puis le télé verser dans Justificatifs » et envoyer les actures par courrier.	Vous devez renseigner le téléchargeable sur le FranceAgrimer, puis le téle l'onglet « Justificatifs » et devis par courri	e formulaire site de é verser dans envoyer les ier.
CGU	Contact	version 1.7.14				Copyright Fr	anceAgriMer



I. Demande de modification

Vous arrivez directement sur l'onglet « Justificatifs ». Cliquez sur la liste déroulante « Nature de la pièce à ajouter » puis sur « Parcourir », sélectionnez le formulaire de demande de modification préalablement rempli puis cliquez sur « Ajouter une pièce justificative ».

Dans le cadre de la demande de modification, il est possible d'opter pour une dématérialisation complète lorsque la demande de modification n'exige pas la présentation de nouvelles pièces justificatives (ex devis).

1 Demandeur	2 Activité	3 Présentation du programme	4 Justificatifs	5 Récapitulatif	6 Transmission	7 Suivi						
▼ Pièces justifica	tives											
Je demande à F administratives produites ou dé recueillis selon	FranceAgriMer, en a compétentes les d ájà détenues par l'a cette modalité (ser	pplication de l'article 16 A-III de la loi du 12 onnées ou pièces justificatives utiles au tr dministration et m'engage à fournir à Franc vice ou information non disponible).	2 avril 2000, de recueillin raitement de ma demand ceAgriMer dès première	r directement auprès des a de lorsque ces données ou e demande les justificatifs o	utorités pièces sont jui ne pourront être [©]	Oui 🔵 Non						
Votre établissement opte-t-il pour une dématérialisation complète ? Oui Oui Si vous optez pour une dématérialisation complète, vous devrez transmettre l'ensemble des documents nécessaires au dépôt de la candidature par téléprocédure. Dans le cas 												
Contraitre, vo	ous devrez transmettre	e une partie des documents par téléprocédure,	l'autre par voie postale.		3							
Nature de la pièc	e à ajouter											
Demande de me	odification de progran	nme Parcourir Aucun f	fichier sélectionné.	+	Ajouter une pièce justifi	cative						
Cliquez ensuit	e sur « Suivar	nt » en bas de la page et votre	dossier passe au	statut « Modificatio	on déposée ».							
	Sui	ivant										
LISSEMENT NATIONAL	DES PRODUITS DE L'/	AGRICULTURE ET DE LA MER										



Avant de faire votre demande de paiement, vous devez distinguer deux cas :

1) Votre demande de paiement **ne comporte pas de nouvelle modification de projet par rapport à la dernière décision d'éligibilité notifiée**

=> Dans ce cas vous pouvez passer à la <u>slide 12</u> et suivre la procédure pour déposer votre demande de paiement. Vous n'avez pas à remplir les onglets qui concerne le formulaire de modification et la synthèse.

2) Votre demande de paiement **comporte également une demande de modification de projet** par rapport à la dernière décision d'éligibilité notifiée

=> Dans ce cas vous devez passer à la <u>slide 19</u> et remplir impérativement tous les onglets du fichier PAI puis cliquer sur « Je dépose une demande de modification et de paiement ».



1. Formulaire de demande de paiement (Fichier PAI) Le fichier PAI-SOL est disponible sur le site internet de FranceAgriMer.





La demande de paiement comporte au moins 2 onglets : formulaire et site 1 elle peut en avoir plus si plusieurs sites) La saisie au moins des 2 onglets est obligatoire, si une demande n'est saisie qu'au niveau du formulaire ou du site, elle sera rejetée.

II. Demande de paiement

2. Fonctionnement du fichier PAI-SOL

Attention, si votre programme comporte des modification par rapport à votre demande d'aide, vous devez déposer une demande de modification et de paiement. Pour cela, veuillez vous référer aux slides 14, 15 et 16.

Une fois le fichier téléchargé, vous devez remplir le premier onglet (nommé « Formulaire ») avec vos informations personnelles et celles relatives à votre demande d'aide en vous appuyant sur votre notification. (Attention : seuls les champs en bleu clair sont à remplir)

		Demande de pa	iement	
Numéro SIRET du siège	Numéro de la demande	N° CVI ou N° Accise	Raison sociale	SIRET SITE 1
Type de structure	PME	Date d'ACT		SIRET SITE 2
Taux d'aide	30.0%	Date signature de l'ACT		
	,	Date de notification		
Type versement	choisir	Date limite réalisation travaux		
Type de dossier	choisir	Assiette éligible (€)		
		Montant d'aide notifié (€)		



Dans le deuxième onglet du fichier (nommé « site 1 ») vous devez remplir les informations relatives à la réalisation de votre projet d'investissement, saisir les factures et éléments de paiements.

12		с	D	E	F	G	н	1	J	К	L	M	N	0
	э	Rappel des dépenses élig	ibles de la notification d'aide (voi	r anneze de la noti	ification)				A REMP	PLIR PAR LE BENEFICIAII	RE			
		Investissement présenté (choisir dans	s le menu déroulant pour les factures						FACTUR	ES			PAIEMENT	
	10	Action	Sous-action	Assiette éligible	Surface éligible (pour bâtiments)	Surface déclarée réelle (pour bötiments)	Fournisseur ayant émis la facture	Dates de factures	N' des factures	Montant total facturé HT (I)	Montant total facturé TTC (I)	Montant total acquitté TTC (I)	Mode paiement	Date de débit bancaire
	12													
-	33	CHAI ENTERRE 64 SEMI-ENTERRE 1	sous-total							-	-	-		
	34	CHAI ENTERRÉ 🗛 SEMI-ENTERRÉ	choisir une sous-action											
+	55	2	sous-total							-	-	-		
	56	CHAI ENTERRÉ 🗛 SEMI-ENTERRÉ	choisir une sous-action											
-	77	3	sous-total							-	-	-		
	78	BATIMENT NEUF de production à	choisir une sous-action											
-1-	33	caractère environnemental 1	sous-total							-	-	-		
	100	BATIMENT NEUF de production à	choisir une sous-action											
-	121	caractère environnemental 2	sous-total							-	-	-		
	122	BATIMENT NEUF de production à	choisir une sous-action											
+	143	caractère environnemental 3	sous-total							-	-	-		
	14.4	BATIMENT NEUF de production - autres 1	choisir une sous-action											
+	165		sous-total							-	-	-		
	166	BATIMENT NEUF de production -	choisir une sous-action											
+	187	autres 2	sous-total							-	-	-		
	188	BATIMENT NEUF de production -	choisir une sous-action											
+	203	autres 3	sous-total							-	-	-		
	210	6	choisir une sous-action											
+	231	Gareau a caractere environnemental l	sous-total							-	-	-		
	232	C	choisir une sous-action											
+	253	Careau a caractere environnemental 2	sous-total							-	-	-		
	254	C	choisir une sous-action											
+	275	Careau a caractere entironnementar o	sous-total							-	-	-		
	276	BATIMENT NEUF de	choisir une sous-action											
+	297	commercialisation (CAVEAU) 1	sous-total							-	-	-		
	298	BATIMENT NEUF de	choisir une sous-action											
-	319	commercialisation (CAYEAU) 2	sous-total							-	-	-		
	320	BATIMENT NEUF de	choisir une sous-action											
+	341	commercialisation (CAYEAU) 3	sous-total							-	-	-		
	342	BATIMENT NEUF avec réception	choisir une sous-action											
÷	363	gravitaire 1	sous-total							-	-	-		
	364	BATIMENT NEUF avec réception	choisir une sous-action											
	•	Formulaire SITE	Synthèse 🕂					÷ .						



Pour ce faire, vous retrouverez en bleu clair les cases correspondant à l'ensemble des actions possibles dans votre projet. Veuillez ensuite distinguer deux cas : les investissements en bâtiment et les investissements en matériel

A) Les investissements en bâtiment

Une fois que vous avez retrouvé l'action concernée par le projet, vous devrez ensuite cliquer sur la croix à gauche (ci-dessous encadrée en rouge) afin de faire apparaitre la zone de saisie des factures

1	2] _	c	D	E	F	G	н	1	J	к	L	M	11	0
	9	Rappel des dépenses él	igibles de la notification d'aide (voir a	innexe de la notifi	cation)				A RE	MPLIR PAR LE BENEFICIAIRE				
	10	Investissement présenté (choisir dans bâtir	le menu déroulant pour les factures en nent)						FACTUR	NES .			PAIEMENT	
	u	Action	Sous-action	Assiette éligible	Surface éligible (pour bâtiments)	Surface déclarée réelle (pour bâtiments)	Fournisseur ayant émis la facture	Dates de factures	Nº des factures	Montant total facturé HT (€)	Montant total facturè TTC (€)	Montant total acquitté TTC (€)	Mode paiement	Date de débit bancaire
	12	CHAI ENTERRÉ ou SEMI-ENTERRÉ 1												
+	33		sous-total			1			l.		1000	5		
	34	CHAI ENTERRÉ ou SEMI-ENTERRÉ 2	choisir une sous-action											
+	55		sous-total							÷	- 1911 -	+		
1000	56	CHAI ENTERRÉ ou SEMI-ENTERRÉ 3	choisir une sous-action											
+	77		sous-total											
1773	78	BATIMENT NEUF de production à caractère environnemental 1	choisir une sous-action											
+	99		sous-total							2	(2)			
	100	BATIMENT NEUF de production à	choisir une sous-action											
+	121	caractere environnementas 2	sous-total					_		2	- 1981	×		
	122	BATIMENT NEUF de production à	choisir une sous-action											
+	143	caractère environnemental 3	sous-total								j	5		
-	144	BATIMENT NEUF de production - autres	choisir une sous-action											
+	165	1	sous-total							3				
	166	BATIMENT NEUF de production - autres	choisir une sous-action						6				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1
+	187	ż	sous-total						1					
	188	BATIMENT NEUF de production - autres	choisir une sous-action											
+	209	3	sous-total											
			7	******							•		-	



Une fois cet espace rendu disponible à la saisie, vous trouverez dans la colonne relative aux sous-actions, un menu déroulant à chaque ligne contenant l'ensemble des sous-actions possibles en bâtiment. Vous devrez sélectionner la sous-action concernée afin de saisir en face, dans l'encart gris, les factures et acquittement correspondants

1 2		C	D	E	F	G	Н	I	J	К	L	М	N	0
	9	Rappel des dépenses éli	igibles de la notification d'aide (voir a	nnexe de la notific	ation)				A REM	IPLIR PAR LE BENEFICIAIRE				
	10	Investissement présenté (choisir dans bâtin	le menu déroulant pour les factures en nent)						FACTUR	ES			PAIEMENT	
	11	Action	Sous-action	Assiette éligible	Surface éligible (pour bâtiments)	Surface déclarée réelle (pour bâtiments)	Fournisseur ayant émis la facture	Dates de factures	№ des factures	Montant total facturé HT (€)	Montant total facturé TTC (€)	Montant total acquitté TTC (€)	Mode paiement	Date de débit bancaire
	145		Terrassements					23/04/2014	N°3602	17,849,68	21,419,61	21,419,61	chq 6000855	19/06/2014
	146						SAS TP GOYON	08/08/2014	N°3649	5,695,83	6,835,00	6,835,00	chq 1764809	10/09/2014
	147							30/09/2014	N°3666	21,469,92	25,763,90	25,763,90	chq 1778175	26/11/2014
	148		Fondations					13/05/2014	N°X14F1820	35,740,01	42,888,01	42,888,01	chq 6000854	12/06/2014
	149						Entreprise NEVEU	06/06/2014	N°X14F1842	61,154,62	73,385,54	73,385,54	chq 6000856	26/06/2014
	150							26/09/2014	N°X14F1977	16,494,74	19,793,69	19,793,69	chq 1782295	27/11/2014
	151		Charpente-toiture									50,400,00	virement	15/05/2014
	152						MONGRAND SARL	06/08/2014	N°07-04-14	98,800,00	118,560,00	50,160,00	virement	07/08/2014
	153											18,000,00	virement	03/10/2014
	154	BATIMENT NEUF de production - autres												
	155	1												
	156													



B) Les investissements en matériel

Concernant les investissement en matériel, la procédure est la même que pour les bâtiments sans le menu déroulant. Il vous suffit de retrouver l'action et la sous-action concernée, de cliquer sur la croix à sa gauche (au niveau du sous-total) et de saisir les factures et acquittements correspondants

1		c	D	E	F	G	н	1	t	κ	L	M	N	0
	9	Rappel des dépenses é	ligibles de la notification d'aide (voir a	innexe de la notific	ation)	A REMPLIR PAR LE BENEFICIAIRE								
	10	Investissement présenté (choisir dans bâti	s le menu déroulant pour les factures en ment)						FACTUR	ÆS			PAIEMENT	
	11	Action	Sous-action	Assiette éligible	Surface éligible (pour bâtiments)	Surface dèclarèe réelle (pour bâtments)	Fournisseur ayant êmis la facture	Dates de factures	N° des factures	Montant total facturê HT (€)	Montant total facturé TTC (€)	Montant total acquitté TTC (€)	Mode paiement	Date de débit bancaire
	592	cause and annual formation of an oral and	choisir une sous-action											
+	613	CAVEAU RENOVE (sans isolation) 3	sous-total			1 1	29			-	-	-		
	614			0,00	0,00	0,00				0	0	0,00		
_	615		quais de reception											
+	636		sous-total		$>\!\!<$	><	Q			*	-	-		
	637		Aspirateurs à baie											
+	658		sous-total		>	$>\!\!<$	[S				
	659		Analyseur de moult											
+	680		sous-total		\geq	$>\!$	1				2	22		
	681		Conquets peseurs											
+	702		sous-total		>	> <	1			*	<u></u>	*		
	703	Chaine de recontien de	pesage											
+	724	vendange	sous-total		><	$\geq \leq$				Ξ.	-	20 J		
	725		Egrappoirs											
+	746		sous-total		><	$\geq \leq$	1			*	× .	*		
	747		fouloirs											
+	768		sous-total		> <	$\geq \leq$]			÷		×.		
	769		tables de tri											
+	790		sous-total		> <	$\geq \leq$	ji			÷	× .	1		
	791		convoyeurs			_								
+	812		sous-total		><	\geq	1			*	•			
	813		Broyeur de rafles											
+	834		sous-total		> <	><				*	~	*		



3. Dépôt du fichier PAI-SOL

Sur le même principe que pour la demande de modification, connectez vous à votre dossier Viti-investissement (<u>http://vitinvest.franceagrimer.fr</u>). Cliquez sur l'onglet « Mes dossiers » (1) et sélectionnez votre dossier (2). Et cliquez sur « Je dépose une demande de paiement » (3).



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole





Vous arrivez directement sur l'onglet « Justificatifs ».

Dans le cadre de la demande de paiement, il n'existe pas de dématérialisation complète puisque toutes les pièces justificatives doivent être envoyées par courrier au service territorial.

Cliquez sur la liste déroulante « Nature de la pièce à ajouter » puis sur « Parcourir », sélectionnez le fichier PAI préalablement rempli puis cliquez sur « Ajouter une pièce justificative »

1 Demandeur	2 Activité	3 Présent	ation du programme	4 Justificat	fs 5 Ré	écapitulatif	6 Transmission	7 Suivi
▼ Pièces justificat	tives							
Je demande à Fr administratives produites ou dé recueillis selon	ranceAgriMer, en a compétentes les de jà détenues par l'ac cette modalité (ser	pplication de l'arti onnées ou pièces dministration et m vice ou informatio	icle 16 A-III de la loi di justificatives utiles a 'engage à fournir à F n non disponible).	u 12 avril 2000, de rec u traitement de ma de ranceAgriMer dès pre	ueillir directemen mande lorsque c mière demande lo	t auprès des es données o es justificatifs	autorités ou pièces sont s qui ne pourront être	⊚ Oui _ Non
Votre établissen	pour une dématérial	ine dématérialisat	tion complète ?	Jui ⊚ Non 'ensemble des documer	ts nécessaires au o	lépôt de la can	didature par téléprocédure	Dans le cas
Contraitre, vo	us devrez transmettre	e une partie des doo	cuments par téléprocéd	ure, l'autre par voie pos	ale.			
Nature de la pièce	1 —	→ 2				→ 3		
Demande de pai	ement	•	Parcourir Auc	un fichier sélectionné		-	Ajouter une pièce just	tificative

Cliquez ensuite sur « Suivant » en bas de la page et votre dossier passe au statut « Paiement déposé ».







En complément de votre demande de paiement, les pièces justificatives nécessaires à l'instruction doivent être adressées au service territorial.

Ces pièces justificatives sont reprises à l'article 7.2 de la décision de la Directrice Générale.

Ci-joint la liste des pièces attendues :

- -Copie du formulaire déposé dans le téléservice permettant de relier le dépôt informatique aux pièces justificatives -Factures,
- -Relevés bancaires
- -Permis de construire lorsque exigé
- -Photos le cas échéant
- -Mise à jour sur les installations classées (réglementation ICPE)
- -Plans côtés, actualisés du bâtiment réalisés pour les constructions, extensions et/ou rénovations,
- -Si paiement par prêt agilor copie du contrat et échéancier du prêt

Ces pièces ne sont pas exhaustives, en tant que de besoin, FranceAgriMer pourra vous demander tout autre document nécessaire à la liquidation de la demande de paiement.

La demande de paiement ne sera considérée comme complète qu'à réception du tableau de demande dans le téléservcie et de l'ensemble des pièces justificatives attendues.



Vous pouvez présenter une demande de modification en même temps que votre demande de paiement. Le formulaire est celui de la demande de paiement (fichier PAI)

Dans l'onglet « Formulaires » du fichier PAI, vous pouvez utiliser l'encart bleu afin d'expliquer la modification du projet

Demande de palement						
Numéro SIRET du siège	Numéro de la demande	N° CVI ou N° Accise	Raison sociale		SIRET SITE 1	
					SIRET SITE 2	
Type de structure	PME	Date d'ACT				
Taux d'aide	30,0%	Date signature de l'ACT				
		Date de notification				
Type versement	choisir	Date limite réalisation travaux				
Type de dossier	choisir	Assiette éligible (€)				
		Montant d'aide notifié (€)				

De même que dans le formulaire de modification (Cf. slide 7) vous disposez dans l'onglet « synthèse », d'un module vous permettant de voir si votre modification remets en cause les actions principales de votre projet

Récapitulatif des actions principales à conserver					
Action	Montant minimum de dépenses à conserver (€)	Montant total facturé (€)	Modification conforme aux objectifs principaux		
		- e			
		- C			
		- c			
		. ·			
		- v			
		- c			
		- C			
		. v			
		- v			
		- c			
		- c			
		- 6			
		- c			
		- c			
		- C			
		- €			
		- c			
		- €			



III. Demande de modification et de paiement

Pour remplir le fichier PAI, reportez vous aux slides 6 et 7 pour remplir les onglets « Formulaire » et « Synthèse » et aux slides 10 et 11 pour remplir l'onglet « Tableau des dépenses ».

Sur le même principe que pour la demande de modification, connectez vous à votre dossier Viti-investissement (<u>http://vitinvest.franceagrimer.fr</u>). Cliquez sur l'onglet « Mes dossiers » (1) et sélectionnez votre dossier (2). Et cliquez sur « Je dépose une demande de modification et de paiement » (3).



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole





III. Demande de modification et de paiement

Vous arrivez directement sur l'onglet « Justificatifs ». Cliquez sur la liste déroulante « Nature de la pièce à ajouter » puis sur « Parcourir », sélectionnez le fichier PAI préalablement rempli puis cliquez sur « Ajouter une pièce justificative »

1 Demandeur	2 Activité	3 Présentation du programme	4 Justificatifs	5 Récapitulatif	6 Transmission	7 Suivi
▼ Pièces justifica	tives					
Je demande à FranceAgriMer, en application de l'article 16 A-III de la loi du 12 avril 2000, de recueillir directement auprès des autorités administratives compétentes les données ou pièces justificatives utiles au traitement de ma demande lorsque ces données ou pièces sont produites ou déjà détenues par l'administration et m'engage à fournir à FranceAgriMer dès première demande les justificatifs qui ne pourront être recueillis selon cette modalité (service ou information non disponible).						
Votre établissement opte-t-il pour une dématérialisation complète ? Oui 💿 Non						
Si vous opter contraitre, vo	z pour une dématériali ous devrez transmettre	sation complète, vous devrez transmettre l'er une partie des documents par téléprocédure	nsemble des documents néce e, l'autre par voie postale.	ssaires au dépôt de la cano	lidature par téléprocédure.D	ans le cas
Nature de la pièc Demande de pa	e à ajouter 1 – iement	► 2 Parcourir Aucur	n fichier sélectionné.	3	- Ajouter une pièce justifi	cative

Cliquez ensuite sur « Suivant » en bas de la page et votre dossier passe au statut « Modification déposée ».





Annexe : contacts des services territoriaux

région	antennes	adresse du service régional de FranceAgriMer	numéro	mail	
Grand Est	Châlons-en-Champagne	Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex	03.26.66.20.17	viti investissement grand est@franceagrimer.fr	
	Strasbourg	14 rue du Maréchal Juin CS 31009 - 67070 STRASBOURG cedex	03.69.32.51.08	TRETTESUSSETER: grand-estgenaries agrinter. In	
Nouvelle Aquitaine	Bordeaux	23 parvis des Chartrons 33074 BORDEAUX cedex	05.35.31.40.20	0.20 investissement-ALPC-bordeaux@franeagrimer.fr	
Auvergne - Rhone Alpes	Lyon	FranceAgriMer 20 boulevard Eugène Déruelle 69432 LYON cedex 03	04.72.84.99.10	invcom.lyon@franceagrimer.fr	
Bourgogne - Franche Comté	Dijon	DRAAF Bourgogne Franche Comté 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 DIJON CEDEX	03.80.39.31.85	INVOCM.BFC@franceagrimer.fr	
Bretagne	Rennes	Cité de l'Agriculture 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES cedex 09	02.99.28.22.18		
Centre-Val de Loire	Orléans	131 rue du Faubourg Bannier 45042 ORLEANS cedex 2	02.38.77.41.41	ocm-viticole.draaf-centre@aqriculture.qouv.fr	
Corse	Bastia	Résidence plein sud Avenue Paul Giacobbi Montesoro 20600 BASTIA	04.95.51.86.46	investissementvitivinicole-corse@franceagrimer.fr	
lle de France	Montreuil	Unité Investissement Vin 12 rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 93555 MONTREUIL	01.73.30.30.00	viti-investissement@franceagrimer,fr	
Occitanie	Toulouse	76 allées Jean Jaurès CS 38037 31080 TOULOUSE cedex 6	05.34.41.96.00	Ossitania Investissomente@francosorimor.fr	
	Montpellier	22 rue Claret 34070 MONTPELLIER	04.67.07.81.00	Occlame.invesussements@nanceaqnmer.in	
Hauts-de-France	Amiens	Allée de la Croix Rompue 518 rue Saint-Fuscien CS 90069 80094 AMIENS cedex 3	03.22.33.55.86	srfam.draaf-hauts-de-France@agriculture.gouv.fr	
Paca	Avignon	2 avenue de la Synagogue BP 90923 84091 AVIGNON cedex 9	04.90.14.11.00	04.90.14.11.00 paca-investissement-viti@franceagrimer.fr	
Pays de Loire	Angers	10, rue Le Nôtre 49044 ANGERS	02.41.72.32.01	Investissementvitivinicole-Angers@franceagrimer.fr	